Time Use Surveys:

a Review of their Aims, Methods, and Results

Les enquêtes sur les emplois du temps : questionnements, méthodes, résultats

Alain Chenu, Observatoire Sociologique du Changement (FNSP et CNRS) et Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST-INSEE)
Laurent Lesnard, Observatoire Sociologique du Changement (FNSP et CNRS) et Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST-INSEE)
OSC, 27 rue Saint-Guillaume 75007 PARIS, FRANCE

Résumé

Le propre des enquêtes sur les emplois du temps est de faire appel à un dispositif de questionnement spécifique, le carnet quotidien d'activités, mis au point dans l'U.R.S.S. des années 1920, standardisé dans le cadre du programme multinational d'enquêtes dirigé par Alexandre Szalai en 1965-66, et ensuite généralisé à un très grand nombre de pays. Le carnet permet de quantifier les durées d'activités faiblement institutionnalisées telles que, notamment, le travail domestique et les loisirs.
Les principaux résultats de recherche obtenus sur la base spécifique d'enquêtes sur les emplois du temps sont décrits dans trois domaines thématiques principaux, les débats sur la civilisation du loisir, l'évolution des rôles de genre, et la synchronisation familiale des temps sociaux.

Avertissement : le texte devrait paraître en anglais ; les indications entre crochets [] sont destinées au traducteur.

Certaines activités sociales présentent un caractère fortement institutionnalisé : elles font l'objet d'un contrôle intense, ceux qui s'y dérobent, qui ne les exercent pas dans les temps prescrits, s'exposent à des sanctions codifiées. La mémorisation de leurs horaires et de leurs durées est relativement aisée parce qu'elle résulte de l'interaction entre plusieurs catégories d'acteurs sociaux parmi lesquels certains disposent d'un pouvoir de subordination sur les autres – des employeurs sur des salariés, des maîtres sur des élèves, des prêtres sur des messalisants, etc. D'autres activités sont plus faiblement institutionnalisées – le sommeil, les travaux domestiques, des travaux professionnels échappant au contrôle direct des employeurs ou des clients, la plupart des loisirs. Les enquêtes sur les emplois du temps ont pour spécificité de permettre une certaine objectivation des horaires et des durées des activités sociales les moins institutionnalisées. Par suite elles constituent l'unique voie d'accès à une vue d'ensemble des temps de la vie quotidienne.

Elles s'appuient sur un type de questionnaire qui leur est propre, le *carnet d'activités*, inspiré des journaux de bord maritimes et des livres de raison, prenant la forme d'un récit de vie organisé journée par journée (la journée de 24 heures est le cadre temporel habituellement privilégié dans ce type d'enquête, qui porte parfois sur la semaine, au détriment de l'attention portée aux activités les moins institutionnalisées ; une formule intermédiaire consiste à faire porter le questionnaire sur deux journées, l'une de semaine, l'autre de week-end). Chaque journée est décrite comme une suite d'*épisodes* : l'heure de la fin d'un épisode est aussi celle du début du suivant. Le questionnement est généralement ouvert : les répondants rendent compte de leurs activités dans les termes de leur choix. Les libellés en clair font donc l'objet d'un post-codage, selon une *nomenclature* d'activités. A cet égard les enquêtes sur les emplois du temps s'apparentent à celles sur les budgets des ménages qui font elle aussi appel à un carnet et à un codage a posteriori. Elles en diffèrent en ce sens d'une part que le « budget-temps », lui, est le même pour tout le monde (24 heures si le carnet couvre une journée), et d'autre part que les activités humaines s'inscrivent toutes dans le temps alors qu'elles n'ont pas nécessairement une dimension monétaire : l'unité de compte temporelle est d'un usage plus universel que l'unité monétaire (Szalai 1966 ; pour une sociologie historique des conventions de repérage temporel, voir Zerubavel 1985). Le grain temporel minimal d'un carnet quotidien, correspondant à une ligne d'un formulaire imprimé, est généralement de cinq ou dix minutes, celui d'un carnet hebdomadaire, d'un quart d'heure ou d'une demi-heure. Le

questionnement oral -- téléphonique principalement -- n'implique l'adoption d'aucun seuil minimal, mais en pratique il est très rare que les répondants décrivent leurs activités minute par minute, un grain de dix minutes est usuel pour un entretien portant sur une journée. Rabattre l'infinie diversité des libellés d'activités ou de dépenses sur la liste finie des postes d'une nomenclature implique de l'adoption de certains points de vue, plus ou moins arbitraires mais socialement construits, toujours révélateurs des finalités implicites ou explicites de l'investigation en cours. Un épisode décrit par le libellé « Je lis la Bible » relève-t-il du poste « Religion » ou du poste « Lecture » ? Le paiement d'une addition au restaurant après un dîner entre amis est-il une dépense d'alimentation ou de loisir ? Dans ces exemples, le choix de tel codage plutôt que de tel autre témoignera de l'adoption de certaines lunettes au travers desquelles les nomenclaturistes observent le monde social, certains étant particulièrement intéressés par la religion, d'autres par l'alphabétisation, etc. Un double codage est d'une lourdeur impraticable. La sauvegarde des libellés en clair autorise des recodages ultérieurs selon de multiples nomenclatures, ainsi qu'à des approches quasi ethnographiques, mais elle peut occasionner l'identification nominative de certains répondants, au détriment de l'anonymat généralement promis aux personnes qui donnent un peu de leur temps aux enquêteurs.

Au long du récit de la séquence des activités constitutives d'une journée, les horaires et les durées de chaque épisode se précisent en référence à celles des épisodes contigus : le dispositif du carnet constitue littéralement un *aide-mémoire* permettant d'organiser les souvenirs autour des activités temporellement les plus structurantes, l'heure du train, du début du travail, du feuilleton télévisé. Les biais de surestimation des durées des activités les plus désirables, ou de sous-estimation de celles des plus honnies, sont fortement réduits, puisque le questionnement n'est centré sur aucune activité en particulier, et que le répondant n'a pas à effectuer de calculs de durées. La comparabilité des enquêtes dans le temps ou dans l'espace est fonction de la convergence des méthodes d'observation et d'analyse, et notamment de l'adoption de nomenclatures d'activités présentant des caractéristiques communes ou du moins très voisines.

L'objet du présent article est de caractériser la tradition de questionnement et d'analyse qui s'est organisée autour du dispositif spécifique du carnet d'activités. Dans une première partie, on retrace tout d'abord les principales étapes allant de la naissance des enquêtes sur les emplois du temps dans l'U.R.S.S. des années 1920 à leur standardisation avec le programme international coordonné par Alexandre Szalai dans les années 1960, puis à leur généralisation à la plupart des pays industrialisés dans les années 1990 ; on identifie

ensuite les développements méthodologiques récents de ces enquêtes. Une seconde partie est consacrée à l'étude des trois grands domaines thématiques dans lesquels les enquêtes sur les emplois du temps sont apparues comme irremplaçables : les débats sur la civilisation des loisirs, la connaissance des horaires de travail, la coordination collective – intra-familiale ou locale – des activités.

I – Essor et limites d'une formule d'investigation

L'invention du carnet d'activités

Les monographies de familles réalisées à partir des années 1840 par Frédéric Le Play et ses disciples (Le Play 1855 ; Société d'économie sociale 1857-1930) sont centrées sur un budget établi selon une grille standardisée et incluant une comptabilité en temps de travail, aussi bien pour le travail donnant lieu à une rémunération monétaire que pour la production de biens ou services consommés dans le ménage. Ces enquêtes fournissent donc des estimations des volumes respectifs du travail professionnel et du travail domestique. Les comparaisons entre monographies sont surtout qualitatives, la notion de représentativité est absente, aucune moyenne n'est calculée. Les ménages parvenant à dégager une épargne et à étendre leur domaine agricole ou à échapper au salariat grâce à leur ardeur au travail, qu'il soit professionnel ou domestique, sont donnés en exemple. Les durées sont généralement exprimées en journées de travail par an, la durée de chaque journée n'est pas indiquée.

Jiri Zuzanek estime que c'est l'Anglais F. Giddings qui, à la fin du XIX^{e} siècle, a eu le premier l'idée de comptabiliser dans des budgets-temps l'ensemble des activités humaines (Zuzanek 1980 : 2). Les premières enquêtes donnant lieu à un questionnement sur les usages sociaux du temps se situent dans une veine moralisatrice et réformatrice, avec des philanthrope anglais (Pember-Reeves 1913) et états-uniens (Bevans 1913) qui, au tournant des années 1900, interrogent les membres des classes populaires sur leur vie associative, leurs sorties au café, leur fréquentation des offices religieux.

C'est dans la jeune U.R.S.S. que l'observation de la vie quotidienne à des fins de planification va prendre la forme d'enquêtes systématiques sur les emplois du temps. Les premières enquêtes de bonne taille mettant en jeu un carnet d'activités sont réalisées dans le contexte de la NEP (New Economic Policy) lancée en 1921. Elles visent notamment à prendre la mesure de l'importance du travail domestique, perçu comme un archaïsme que le régime s'efforce de réduire en organisant des services collectifs et des activités

culturelles. L'économiste S.G. Stroumiline (Strumilin) en organise un assez grand nombre à partir de 1922, en faisant appel à la méthode du carnet. Celle de 1923-24 concerne 625 répondants répartis dans douze villes de Russie. Les interviewes portent sur un jour de semaine et sur un dimanche (Strumilin 1925 ; Zuzanek 1980 : 177-180). Interrompue en 1936, la pratique des enquêtes sur les emplois du temps reprendra en 1957, et l'URSS deviendra alors, notamment sous l'impulsion de l'économiste Patrushev (1962), le pays du monde le plus prolifique en matière d'études sur les emplois du temps (Zuzanek 1980 : 34).

Aux États-Unis, Robert K. Merton aurait mené au début des années 1930 une enquête à base de carnets dont les résultats n'ont jamais été publiés ; l'enquête de Lundberg, Komarovsky et McInerny (1934) est donc usuellement considérée comme la première investigation américaine sur l'emploi du temps mettant en œuvre le principe du carnet (Robinson et Converse 1972). Bien que les auteurs donnent assez peu de détails sur la méthodologie employée[1], on sait que le carnet distribué aux 2 460 personnes interrogées (dont les deux tiers de lycéens) était simplifié et visait à récolter l'emploi du temps de trois journées types[2]. Au total, 3 476 carnets ont été collectés dans Westchester County entre novembre et mai des années 1931-32 et 1932-33.

Aidé de Clarence Berger, Pitirim Sorokin, qui a été l'élève de Stroumiline avant d'émigrer aux États-Unis, tente de traduire empiriquement la théorisation sociologique du temps qu'il a proposée avec Merton (Sorokin and Merton 1937). L'enquête, menée entre mai et novembre 1935, met en œuvre des carnets et tente de répondre à une série de questions sociologiques telles que « Mettre au jour les motifs des comportements observés et leurs liens avec le modèle général du comportement humain » ou encore « prédire le comportement humain par l'étude des régularités des comportements observés » (Sorokin et Berger 1939: v-vi). L'ouvrage tiré de l'enquête ne parvient pas à dominer la diversité du matériau recueilli, et est très mal accueilli par la critique (voir la recension par Bowers dans l'*American Journal of Sociology* en 1939).

En France, de 1947 à 1958, l'Institut National d'Études Démographiques réalise trois enquêtes sur les emplois du temps, toutes centrées sur l'étude des variations des charges de travail professionnel et domestique des femmes mariées en fonction du nombre de leurs enfants. La première met en œuvre parallèlement des carnets journaliers par tranche de

[1] Les détails méthodologiques sont tirés des critiques formulées par Sorokin et Berger (1939).
[2] C'est donc plus exactement un mélange de la méthode des carnets avec des éléments des auto-évaluations de durées. Les trois jours en questions sont : un jour de semaine, un samedi et un dimanche.

cinq minutes et des semainiers par tranche d'une demi-heure ; la comparaison est favorable aux carnets quotidiens (Stoetzel 1948). De 1947 à 1998, six enquêtes permettront de prendre la mesure de la lente réduction de la charge totale de travail (professionnel et domestique) des femmes dans le champ de la France urbaine (Girard 1958 ; Szalai 1972 ; Chenu 2002).

Aux États-Unis et au Japon, ce sont des institutions privées liées aux réseaux de télévisions émergents (la *Mutual Broadcasting Company* en 1954 et *Nippon Hose Kiokai*, ou NHK, en 1960-61) qui lancent de nouvelles enquêtes emploi du temps afin d'améliorer la programmation et la segmentation du marché publicitaire.

Le *Multinational Comparative Time-Budget Research Project* (1965-1972)

Au début des années 1960, le chercheur hongrois Alexandre Szalai met ses talents d'organisateur au service du « Multinational Comparative Time-Budget Research Project » qu'il dirige depuis le European Coordination Centre for Research and Documentation in the Social Sciences implanté à Vienne. Animé par le souci de réduire la fracture Est-Ouest, il voit dans la comparaison internationale des emplois du temps, dont la tradition est vigoureuse en U.R.S.S., un thème susceptible de retenir l'attention des institutions académiques des deux bords. Concernant des pays très inégalement urbanisés, les enquêtes qui vont être réalisées en 1965 et 1966 portent, pour la plupart d'entre elles, sur les seuls habitants de villes moyennes. Le questionnement par carnet journalier et le codage dans une nomenclature de 99 activités sont les principaux traits méthodologiques communs aux douze pays participants (Bulgaria, Czechoslovakia, German Democratic Republic, Hungary, Poland, U.S.S.R., Yugoslavia côté Est, Belgium, France, Federal Republic of Germany, Peru, U.S.A. côté Ouest). Le carnet permet de renseigner activités primaires et activités secondaires ; il indique, pour chaque activité primaire, à quel endroit, dans quel but, et en compagnie de qui elle est effectuée. Trente mille personnes, au total, sont interrogées. Le congrès de l'International Sociological Association tenu à Évian en 1966 favorise la coordination entre les nombreux chercheurs impliqués dans le projet. L'étude aboutit à la publication d'un ouvrage majeur, *The Use of Time* (Szalai 1972). Sa première partie, due à A. Szalai, P. E. Converse, J. P. Robinson, E. K. Scheuch et P. J. Stone, est un véritable manuel d'enquête sur les emplois du temps. La deuxième présente une profusion de résultats empiriques ; elle met en évidence certaines régularités communes aux pays de l'Est et de l'Ouest – par exemple, moins le niveau d'instruction est élevé, moins l'homme

participe aux travaux de la maison – et certaines spécificités nationales (les Français passent plus de temps à table que tout autre peuple). La dernière partie est constituée d'un ensemble de tableaux et graphiques strictement comparables d'un pays à l'autre et portant non seulement sur les budgets-temps mais aussi sur la fréquence des principales activités selon le moment de la journée. « Celui qui n'a pas essayé de se lancer dans un tel travail comparatif ne mesurera jamais assez les difficultés de tout genre qui, en général, arrêtent ou limitent de telles entreprises : outre les difficultés financières, les difficultés d'une discipline méthodologique collective, celles qui viennent des différences de langue pour traduire les mêmes questions, celles qui concernent la conceptualisation commune en relation avec des idéologies politiques ou philosophiques opposées, celles qui sont relatives aux principes d'interprétation en commun. A. Szalai et ses coéquipiers permanents sont venus à bout de tous ces obstacles pour nous livrer une somme d'informations comparées dont l'ampleur et la qualité n'ont pas de précédent » (Dumazedier 1975 : 126). Sans précédent également, le bon archivage des données, la clarté de leur documentation, leur mise à disposition libérale en vue d'analyses secondaires susceptibles d'être réalisées par d'autres chercheurs.

Grâce à toutes ces qualités, et en dépit de ses défauts et notamment de son manque de souffle théorique, *The Use of Time* accède au statut de bible des emplois du temps, fixant durablement les caractéristiques méthodologiques majeures de ce type d'enquête. Le seul changement ultérieur important concernera l'extension du travail de terrain au long d'une année entière, une disposition coûteuse qui permet de caractériser la saisonnalité des activités et de contrôler ses effets – bien analysés, pour le cas de la France, dans (Besnard 1989). Les participants du programme Szalai avaient reçu comme consigne de réaliser la collecte soit à l'automne 2005, soit au printemps 2006 ; « the research teams were requested to avoid any interviewing in 'the dead of winter' » (Szalai 1972 : 63).

Parmi les douze enquêtes nationales, certaines ont été pilotées par des équipes académiques, d'autres par des instituts statistiques publics. Dans le cas de la France, Szalai avait écrit à Pierre Naville, le directeur du Centre d'Études Sociologiques, en lui proposant que le CNRS anime la participation française au projet multinational. L'offre avait été déclinée, Naville invoquant l'engagement des chercheurs français dans d'autres enquêtes réalisées sous la direction de Madeleine Guilbert en 1963-1964 (Guilbert, Lowit, Creusen, 1966a, 1966b, 1968). C'est après ce refus que Szalai s'était tourné vers l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, qui avait finalement assuré le pilotage et la collecte de l'enquête française de 1966. Les données françaises ainsi constituées étaient de

très bonne qualité, mais il n'entrait pas dans les missions des statisticiens de l'administration statistique publique française de les analyser dans la perspective de comparaisons internationales. Les chercheurs du CNRS, quelque peu novices comme l'avaient été leurs homologues états-uniens des années 1930, ne parvenaient guère à dominer la complexité des données qu'ils avaient recueillies de leur côté (ambitieuse tentative de description de trois activités simultanées, grille d'activités prédéfinies alourdissant et biaisant la collecte, taille de l'échantillon insuffisante…). Ils se désintéressaient des acquis du programme Szalai. Ainsi se répétait un scénario déjà attesté au début des années 1950 dans le domaine des études sur la mobilité sociale : David Glass avait proposé aux chercheurs français du CNRS de participer au programme comparatif qu'il organisait avec le soutien de l'International Sociological Association et de l'UNESCO ; le CNRS avait décliné l'offre, considérée comme entachée de présupposés inacceptables sur les échelles de prestige (Merllié 1994 : 156). C'est l'INSEE qui, en 1953, avait réalisé un Labour Force Survey comportant un volet sur l'origine sociale des répondants. En étaient issues un très petit nombre de publications INSEE centrées sur le seul cas français, tandis que les chercheurs du CNRS demeuraient longuement à l'écart du développement des programmes internationaux de recherche sur la mobilité sociale.
Le succès du programme coordonné par Alexandre Szalai contribue à la stabilisation des conventions auxquelles obéissent les enquêtes sur les emplois du temps, et en retour cette stabilisation offre des possibilités cumulatives de comparaison dans le temps et dans l'espace entre des observations concernant un nombre croissant de pays étudiés au long de périodes de plus en plus longues. Cependant cette croissance restera limitée, parce que la collecte et le codage des carnets d'activités demeurent des opérations coûteuses, et que le travail d'analyse des résultats conserve des caractéristiques « assez ésotériques » [rather esoteric] (Gershuny 2000 : vi).

Après *The Use of Time*

Le réseau de recherche constitué autour d'Alexandre Szalai et du Multinational Project a donné naissance à l'International Association for Time Use Research (IATUR), au sein de laquelle se sont transmis et enrichis les savoir-faire relatifs à la collecte et l'analyse des carnets d'activités. Parmi les principaux animateurs de cette association, le Britannique Jonathan Gershuny est le promoteur de la Multinational Time Use Study (MTUS), un projet lancé dans les années 1980 et centré sur la constitution d'un fichier unique empilant des données harmonisées sur les emplois du temps observés dans vingt-quatre pays au long

d'une trentaine d'années[3]. L'ouvrage *Changing Times* (Gershuny 2000) constitue l'aboutissement de ce programme. Par comparaison avec *The Use of Time*, il témoigne d'une série d'avancées aussi bien théoriques que méthodologiques.

A la fois économiste et sociologue, Gershuny voit dans les enquêtes sur les emplois du temps un moyen de réduire le fossé entre les approches micro- et macro-sociologiques du monde social. Les consommations requièrent des ressources monétaires, mais aussi du temps, le travail rémunéré produit des ressources monétaires, et requiert du temps. Dans une approche d'inspiration néo-physiocratique, les temps de consommation des uns apparaissent comme l'avers des temps de production des autres, mais Gershuny teste aussi les théories microéconomiques de la famille (Becker 1965). Alors que The *Use of Time* s'inscrivaient dans les limites d'une approche descriptive et empiriste, les changements dans les modes de vie prennent sens dans des cadres théoriques explicites. L'application de calculs de régression multiple à un fichier unique couvrant différents pays et différentes dates d'observation devient la principale forme de mise à l'épreuve des hypothèses formulées par le chercheur.

S'appuyant sur l'expertise des membres de IATUR, l'organisation statistique publique Eurostat définit à la fin des années 1990 une série de recommandations qui vont conférer une certaine homogénéité aux enquêtes nationales réalisées par la plupart des pays de l'Union Européenne dans les années 2000-2002. Le programme HETUS (Harmonised European Time Use Study) prolonge la MTUS en l'élargissant à cette nouvelle vague d'enquêtes. Outre Atlantique en 2003, le U.S. Bureau of Labor Statistics réalise un American Time Use Survey auprès d'un échantillon de 20720 personnes déjà questionnées dans le cadre du Current Population Survey ; la fréquence de ce type d'enquête qui était approximativement décennale devient annuelle[4]. Si l'organisation d'enquêtes sur les emplois du temps devient donc de plus en plus systématique dans les pays riches, elle reste rare dans les plus pauvres, qui peinent à mobiliser la séquence des ressources économiques, organisationnelles et intellectuelles nécessaires.

[3] Les enquêtes harmonisées sont à la disposition des chercheurs sur le site Internet http://www.timeuse.org.

[4] Le Survey Research Center de l'Université de Michigan avait réalisé les Time Use Surveys de 1965-66 (N=2001) et 1975-76 (N=2406), celui de l'Université du Maryland, ceux de 1985 (N=4939) et 1992-94 (N=9383) (Aguiar et Hurst 2006 : 40).

Une meilleure appréhension des forces et des limites des carnets d'activités

La tradition des enquêtes sur les emplois du temps s'est progressivement enrichie d'études méthodologiques permettant de mieux cerner leur apport spécifique, et aussi de mieux mettre en évidence certaines de leurs limites.

Réitérant un type de rapprochement déjà effectué par Robinson (1985), Jens Bonke a comparé les mesures du temps de travail fournies par la méthode du carnet d'emploi du temps et par celle d'un questionnaire sollicitant des auto-évaluations (Bonke 2005). L'écart entre les deux valeurs est faible, en moyenne, dans le cas du travail rémunéré, et très important pour le travail domestique. Sur la base de l'enquête danoise sur les emplois du temps de 2001, la *durée du travail rémunéré* issue du questionnaire est de 2 % inférieure à celle du carnet : la convergence entre les deux mesures peut être considérée comme bonne. L'observation des écarts à l'échelon individuel fait apparaître de fortes divergences autour des valeurs extrêmes. «…People reporting many hours of paid work tend to overstate the actual number of hours worked, while those reporting only a small number of hours worked tend to understate their contribution to the labour market » (Bonke 2005 : 366 ; N=1904 ; on relevait des observations similaires à propos des États-Unis chez Robinson et Godbey 1999 : 85). De tels écarts peuvent s'interpréter comme un résultat purement aléatoire : lorsqu'on répète deux fois la mesure d'une même grandeur, on observe une régression vers la moyenne, les valeurs extrêmes selon une mesure le sont moins selon l'autre. Mais Bonke aussi bien que Robinson et Godbey estiment que l'approche par la méthode du carnet, plus détaillée que le recours à une estimation fournie par le répondant, fournit une mesure plus proche de la valeur « vraie » [actual] de la durée du travail ; les estimations fournies par les répondants obéiraient en partie à des visées stratégiques (Robinson et Godbey 1999 : 86) – pour des Américains exerçant des responsabilités, il est convenable d'apparaître suroccupé, les estimations fournies tendent donc à être surévaluées.

L'obtention d'estimations de la *durée du travail domestique* fourni par les répondants est une opération assez complexe puisqu'on ne peut préjuger d'un consensus entre enquêteurs et enquêtés à propos du périmètre du « travail domestique », qui est un artefact ne faisant sens que pour les statisticiens ou pour les militants féministes (Lemel 1991). L'enquête danoise procède donc par énumération de neuf tâches : "shopping, visiting public offices etc., food preparation, washing up and table clearing, washing, gardening, home repair and

maintenance, and bringing and collecting children. The definition of household work is in accord with that used in other time-use surveys and follows the recommendations for future European time-use surveys" (Bonke 2005: 355). Pour chaque tâche, c'est une estimation de la durée hebdomadaire qui est demandée. La durée du travail domestique est massivement plus faible lorsqu'on recueille les auto-évaluations des répondants que par la méthode du carnet : l'écart est de 55%.

« Questions seem to express norms more than actual behaviour » (Bonke 2005: 351). The "actual behaviour" n'est pas pour autant directement accessible par la méthode des carnets, qui sont eux aussi exposés à des biais normatifs. Face à un enquêteur inconnu, il peut paraître déplacé de décrire une journée de travail en mentionnant des épisodes consacrés à des activités extra-professionnelles – flirt, consommation de boissons alcoolisées, lecture du journal… Dans certaines professions, des moments de pleine activité sont suivis de temps d'attente qui présentent un caractère intermédiaire entre le travail et le non-travail – c'est ainsi par exemple que les conventions collectives régissant la profession de conducteur de poids lourds confèrent un statut spécial à ces pauses en les incluant dans le temps de travail mais en leur affectant un abattement salarial. Les conventions de codage des enquêtes sur les emplois du temps de la population générale ne prennent pas en compte de telles particularités. Au total les carnets ne sauraient ouvrir l'accès à aucune mesure « vraie » des durées du travail ou d'autres activités : ils permettent seulement, dans le cadre de multiples conventions et de certains questionnements, de conduire à des mesures qui sont plus pertinentes que d'autres.

Les comparaisons entre les deux méthodes, auto-évaluations et carnets, conduisent donc à des conclusions claires. Dans le cas d'activités dont la mesure de la durée donne lieu à des contrôles institutionnalisés – travail rémunéré, enseignements – la convergence est grande entre les deux approches. Dès lors, puisque l'investigation par la méthode des carnets est beaucoup plus coûteuse que celle par recueil d'évaluations, on se contentera de cette dernière approche dans toute investigation centrée principalement sur ces activités institutionnalisées (cas, notamment, des enquêtes sur les forces de travail). Mais si l'intérêt se porte sur des activités faiblement institutionnalisées, le matériau recueilli par auto-estimation est entaché d'amples biais cognitifs et normatifs (comme l'atteste le fait qu'un questionnement censé couvrir le spectre de toutes les activités possibles conduit à des totaux quotidiens qui s'éloignent massivement des 24 h, en général par défaut) ; la coûteuse méthode du carnet constitue dès lors le seul recours possible. Elle prévaut si l'on s'intéresse au travail domestique, aux loisirs, aux temps personnels, mais aussi au travail

professionnel chaque fois que celui-ci s'exerce dans des conditions où le contrôle social de sa durée est faible (temps de préparation de cours ou de correction de copie pour des enseignants, aide occasionnelle apportée par un retraité ou un enfant, etc.)

La méthode du carnet est cependant sujette à une première faiblesse méthodologique grave : les mesures des diverses durées sont sensibles au caractère plus ou moins détaillé des descriptions. Les carnets très succincts, remplis à la va-vite par des enquêteurs mal payés et/ou des répondants pressés, négligent les épisodes de courte durée, ou les épisodes qui s'inscrivent dans la dépendance d'autres activités plus structurantes. La comparaison des enquêtes françaises de 1986 et 1998 permet de prendre la mesure de l'ampleur du phénomène. Le niveau de définition attendu des enquêteurs et des répondants a diminué, d'une part avec la multiplication par deux du pas du carnet, dont la ligne élémentaire couvrait 5 minutes en 1986 et 10 en 1998 (autrement dit, le répondant est invité à décrire sa journée de 24 h en 144 lignes et non plus en 288), d'autre part avec l'allégement des consignes aux enquêteurs, qui en 1986 devaient procéder, lors de leur seconde visite, à une révision du carnet centrée notamment sur le repérage d'oublis éventuels à propos de trajets, de pauses et d'autres épisodes à faible visibilité, et qui n'ont plus à le faire en 1998. Les carnets quotidiens de 1986 comptaient en moyenne 27 épisodes, ceux de 1998, 20 seulement.

Premier exemple, la durée des séances de cinéma, aux enquêtes françaises de 1986 et 1998. Cette durée progresse sensiblement, de 1 h 50 à 2 h 12. La durée des films n'a probablement guère changé, de 14 h à minuit la plupart des salles programment toujours cinq projections de longs métrages. Mais les épisodes connexes d'une séance de cinéma – trajets, attente, consommation de boissons…-- sont probablement sous-déclarés en 1998 et amalgamés dans l'épisode plus mémorable et structurant que constitue la séance elle-même.

Second exemple, la durée des repas (Saint Pol 2005). Apparemment, elle progresse en France – contrairement à la tendance à une généralisation du fast food qui semble de règle partout ailleurs. En fait les changements dans la méthodologie des enquêtes induisent très probablement l'inclusion dans les épisodes « repas » de 1998 d'activités connexes telles que mettre la table, faire la vaisselle, faire une pause qui étaient distinguées en 1986. Lorsque le nombre d'épisodes est introduit comme variable de contrôle dans des calculs de régression, on constate qu'il entretient de fortes interactions avec la durée du travail professionnel (surévaluée dans les carnets les plus succincts) et celles du travail domestique et des trajets (sous-évaluées).

Dans le cas des enquêtes françaises de 1986 et 1998, le passage de 27 à 20 épisodes par 24 heures a donc la signification d'une forte rupture de série, dont la prise en compte conduit à conclure que l'augmentation de la durée des repas, ou l'ample diminution de la durée du travail domestique, risquent d'être des artefacts méthodologiques plutôt que des changements du mode de vie des répondants.

Klas Rydenstam prend en compte les effets du fractionnement différencié du travail professionnel et du travail domestique pour proposer des correctifs permettant d'améliorer la comparaison entre les durées de ces deux sortes de travail (Rydenstam 2001). Les épisodes plus courts et plus nombreux du travail domestique sont entrecoupés de pauses ou de petits trajets qui seraient omis si les épisodes étaient plus longs, comme c'est le cas dans la description du travail professionnel. L'adoption de tels redressements conduit donc à une majoration de la durée du travail domestique, et par conséquent à une révision à la hausse, au détriment des femmes, de l'écart entre les durées totales du travail fourni respectivement par les hommes et par les femmes.

Une analyse de contenu des libellés d'activité en clair de l'enquête française de 1998 a pu montrer que certains types de travaux professionnels donnent lieu à des descriptions similaires à celles qui prévalent pour le travail domestique : les libellés indiquent le contenu concret de l'activité, par exemple un enseignant dit « Je corrige des copies » (Chenu 2004). Les descriptions abstraites du travail professionnel – dont l'exemple le plus commun est « Je travaille » – s'observent surtout parmi les salariés d'exécution dont l'activité est cantonnée à un espace spécifique et dont les horaires sont contrôlés par l'employeur. Donc le travail ne se présente pas, dans l'ensemble de l'espace social, comme une grandeur homogène. « Le travail professionnel décrit sur le mode concret est, comme le travail domestique et davantage que le travail abstrait, susceptible d'être entrecoupé de pauses décrites comme telles au carnet » (Chenu 2004 :297) ; la tendance à surestimer la durée du travail professionnel par sous-déclaration des interruptions diverses est plus forte parmi les salariés d'exécution peu qualifiés que dans les autres types d'emplois.

Autre faiblesse méthodologique du dispositif du carnet, le classement des activités secondaires ou principales est sensible aux exemples donnés dans les consignes aux répondants. Ragni Hege Kitterod a montré qu'une activité peu institutionnalisée était moins souvent déclarée comme activité principale si elle figurait comme exemple d'activité secondaire (Kitterod 2001).

Une autre difficulté méthodologique des enquêtes sur les emplois du temps tient à ce que les résultats dépendent sensiblement des consignes données aux enquêteurs quant aux

possibilités de substitution d'une personne à une autre, et, pour une personne donnée, d'une journée à une autre (Szalai 1972 : 36). Pour un enquêteur, renseigner le carnet décrivant une journée donnée d'une personne qui est rarement chez elle, donc difficile à trouver, est une opération plus coûteuse en temps que d'interviewer une personne casanière. Si les substitutions sont interdites, et si les enquêteurs recherchent très activement les personnes désignées, le taux de réponse sera plus faible que si les consignes sont libérales, mais la qualité de représentation de l'échantillon sera en fait meilleure. En 1998-1999, l'INSEE a réalisé l'enquête française sur les emplois du temps avant que les règles du programme harmonisé par Eurostat ne soient nettement arrêtées (le terrain de l'enquête Emploi du temps devait être terminé avant le recensement de population de 1999). Les règles françaises de substitution ont été plus souples que celles adoptées par Eurostat, d'où des taux de réponse plus élevés – mais probablement aussi une sur-représentation des personnes les plus casanières.

II - Changement social et vie quotidienne : l'apport des enquêtes sur les emplois du temps

Les résultats de recherche obtenus sur la base spécifique d'enquêtes sur les emplois du temps concernent trois domaines thématiques principaux :

- les débats sur la civilisation du loisir, sur la fin du travail,
- l'évolution des rôles de genre
- la synchronisation familiale des temps sociaux.

On laissera de côté, dans ce bilan, les développements encore très récents des enquêtes sur les emplois du temps appliquées à l'étude, au demeurant difficile, des usages sociaux de l'internet. On ne traitera pas non plus, parce qu'elles n'ont donné lieu qu'à peu de publications (Boulin and Muckenberger 2002), des études portant sur l'efficacité des bureaux des temps (créés notamment dans des villes italiennes dans les années 1990) et sur la synchronisation des temps sociaux dans le cadre d'une localité.

Les débats sur la civilisation du loisir

Les enquêtes emploi du temps ont joué un rôle majeur dans l'émergence d'une sociologie des temps de travail et de loisir aux assises empiriques solides, distincte des essais de

futurologie d'inspiration journalistique qui tantôt annoncent « la fin du travail » (Sue 1995 ; Rifkin 1995), tantôt dénoncent un alourdissement de celui-ci (Schor 1991).
En France Joffre Dumazedier a publié en 1962 un ouvrage de grand retentissement, *Vers une civilisation du loisir ?* qui s'appuyait notamment sur l'enquête réalisée par l'INED en 1958 (Dumazedier 1962). En 1974 dans *Sociologie empirique du loisir*, en 1988 dans *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, il a approfondi une conception sociologique de la société des loisirs qu'il situe dans le prolongement des travaux de Lundberg, Komarovsky et McInerny (Dumazedier 1974 ; Dumazedier 1988) ; l'amélioration de la productivité depuis 1945 a permis a une diminution du temps de travail rémunéré *et* non rémunéré, ce temps libéré a pu être transformé en loisir, c'est-à-dire consacré au développement personnel, grâce au relâchement du contrôle exercé sur les milieux populaires par des institutions traditionnelles telles que l'Église et la famille. Cette évolution est le produit non seulement de la croissance, mais aussi de mobilisation sociales (syndicats, mouvements féministes, etc.). Le loisir n'est pas l'oisiveté mais présuppose au contraire le travail et l'emploi : il provient de la « libération périodique du travail à la fin de la journée, de la semaine, de l'année ou de la vie de travail » (Dumazedier 1974: 25). Le développement du temps de loisir participe d'un rééquilibrage entre contraintes sociales et développement personnel. Paul Yonnet quant à lui souligne que la tendance moyenne à la baisse de la durée du travail résulte en grande part de l'allongement de la durée des études et de l'accroissement des taux de chômage, deux phénomènes qui ne viennent en rien modifier l'importance qualitative du travail dans les sociétés contemporaines (Yonnet 1999 ; Chenu and Herpin 2002).
Aux États-Unis, la thèse de la marche vers la civilisation des loisirs a fait l'objet de vigoureuses critiques dans deux ouvrages à succès des années 1990. L'économiste américaine Juliet Schor (1991) et la sociologue Arlie Hochschild (1997) ont affirmé que les Américains travaillaient de plus en plus. Résultats contredits par John P. Robinson, spécialiste chevronné des enquêtes Emploi du Temps (il était l'auteur principal de la troisième partie de The Use of Time), qui estime, au contraire, qu'ils travaillent moins dans les années 1990 qu'auparavant (Robinson et Godbey 1999). Cette tendance à la baisse sera confirmée par l'enquête américaine de 2003 telle que l'analysent notamment Aguiar et Hurst (2006). Cependant le rythme de croissance du temps de loisir, vigoureux dans les années 1960 et 1970, s'est fortement ralenti.
Au-delà de ces évolutions, un phénomène majeur a été identifié par Jonathan Gershuny dans *Changing Times* : le gradient qualification-durée du travail s'est inversé, désormais

« The money rich are time poor and the money poor are time rich ». L'augmentation de la durée de travail des salariés les plus qualifiés et la réduction du temps de travail des moins qualifiés, ainsi que leur plus grande exposition au chômage, dessinent moins l'avènement d'une société du loisir qu'un déplacement de la charge de travail vers le haut de l'espace social. En contrepartie les plus qualifiés organisent leurs loisirs de manière mieux maîtrisée, ils en tirent des gratifications plus denses, en faisant appel si nécessaire à des services rémunérés (Chenu et Herpin 2002). L'analyse de Gershuny reprend la thèse de Staffan Linder sur la « harried leisure class » (Linder 1970) en consolidant son assise empirique.

Une limite de l'approche de Joffre Dumazedier tient à une perception quelque peu dogmatique de la famille : pour lui le loisir est du temps gagné sur les contraintes sociales au premier rang desquelles se trouvent l'entreprise mais aussi la famille. Les travaux sur la famille contemporaine tendent à montrer que la solidarité familiale repose moins qu'avant sur les intérêts de la lignée et davantage sur la qualité des relations interpersonnelles (Durkheim 1921 ; Berger et Kellner 1964). La famille prend au contraire de plus en plus de poids dans le développement personnel et le loisir au quotidien – ce qui n'exclut pas qu'elle soit aussi parfois le cadre de conflits (Daly 2001).

Les rythmes du travail

Les enquêtes emploi du temps n'éclairent pas seulement d'une nouvelle lumière la durée du travail : la structure chronologique du carnet est une source unique d'information sur la répartition des heures travaillées dans la journée.

Dans les dispositifs de collecte de données sur les conditions de travail ne faisant pas appel aux carnets d'activités, les horaires de travail sont traditionnellement abordés par une série de questions sur certaines formes atypiques d'horaires : travail de nuit, travail les jours de week-end, horaires en 3×8, etc. Cette catégorisation *a priori* des types d'horaires s'appuie sur des critères qui sont fonction de la législation du travail en vigueur, et qui par suite varient amplement d'un pays à un autre et d'une date à une autre. Aux États-Unis, les premières analyses quantitatives de la répartition des horaires de travail dans la journée sont réalisées à partir d'enquêtes comprenant des indications sur les horaires de travail usuels Les principales enquêtes sont la Quality of Employment Survey de 1977 (Staines et Pleck 1977, Nock et Kingston 1984) et les suppléments travail des Current Population Surveys de 1973, 1978, 1985, 1991 et 1997 (Presser 1984, Hamermesh 2002). Dans le

Current Population Survey de 2004[5], le travail de nuit est défini comme « any time between 9 p.m. to 8 a.m. ». L'enquête française sur l'emploi du temps de 2004 privilégie la définition de l'Organisation Internationale du Travail [I.L.O] : le travail de nuit est « tout travail effectué au cours d'une période d'au moins sept heures consécutives comprenant l'intervalle entre minuit et 5 heures du matin ». Cette définition diffère de celle qui était en vigueur dans les débuts de l'OIT. Le *Labour Force Survey* britannique de 2005 met en œuvre un découpage plus sophistiqué : *three-shift working, continental shifts,* t*wo-shift system with earlies and lates or double day shifts, split shifts, morning shifts* (6h-14h), *evening shifts* (15h-24h mais 17h-21h ou 18h-22h pour le travail à temps partiel décalé le soir appelé *twilight shift*), *night shift* (18h-6h), *weekend shift* et *other types of shift work*. Au total, la diversité des définitions du travail de nuit ou du travail de week-end limite les possibilités en matière de comparaison dans l'espace et dans le temps.

Le matériau recueilli dans les carnets d'emploi du temps se présente, lui, sous une forme détaillée, se prêtant à la mise en œuvre de seuils de toute sorte dans la définition de tel ou tel type d'horaires de travail. Mais la taille des échantillons, et les difficultés du passage de l'observation de journées à celle de semaines entières constituent d'autres limitations. L'allongement de l'observation à la semaine ouvre des possibilités qui ont pu être explorées dans le cadre du programme HETUS : les pays participants avaient la faculté de soumettre aux répondants un *semainier* [Note trad. : *weekly diary* et *weekly grid* sont les termes les plus souvent utilisés]. Les actifs en emploi devaient indiquer leurs horaires de travail dans un carnet de sept jours d'une précision d'un quart d'heure. Un tel outil, bien adapté à l'étude des rythmes journaliers et hebdomadaires et de leurs interrelations, se prête notamment à l'évaluation des conséquences de réformes portant sur la durée légale du travail. Dans le cas de la France, l'enquête de 1998 a été financée en partie par le ministère du travail, dans le contexte de la préparation des lois sur la semaine de trente-cinq heures.

Une première analyse des rythmes de travail journaliers et hebdomadaires à partir des semainiers de l'enquête emploi du temps française de 1998 a été menée sur la base d'un découpage de la journée en plusieurs plages horaires fines et d'une typologie élaborée à partir de l'analyse statistique des semainiers (Chenu 2002). Six types de semaines ont été distingués : semaine de cinq jours standard, semaine de cinq jours non standard, semaine de six ou sept jours, semaine de quatre jours, semaine avec travail de nuit, et autres

[5] Il s'agit du supplément de mai consacré aux horaires flexibles.

semaines. La semaine standard de cinq jours ne représente qu'une semaine travaillée sur trois (32%) contre 24% pour les semaines non standard de cinq jours et 25% pour celles de six ou sept jours. Cumulées, les semaines dans lesquelles les deux jours de repos hebdomadaires ne sont pas consécutifs et celles qui ne comportent au plus qu'une journée entièrement chômée dépassent donc largement la semaine de travail normale du sens commun.

Les différents types d'organisation du travail à l'échelle de la semaine sont très inégalement répartis dans l'espace social. Si les semaines standard sont caractéristiques des grandes organisations bureaucratiques, les semaines de cinq jours non standard sont surtout le fait de salariés très qualifiés (cadres, enseignants du secondaire et du supérieur) alors que les longues semaines sont la marque des non salariés. Ce sont les ouvriers de l'industrie et de la manutention mais également les policiers et les militaires qui travaillent le plus la nuit. La semaine de quatre jours est la traduction hebdomadaire des temps partiel composés d'une journée chômée en plus du week end et se trouve le plus couramment chez les salariées de la fonction publique.

Ces résultats ont été complétés par une analyse de la répartition des heures travaillées dans la journée dans les enquêtes françaises de 1985 et 1998 (Lesnard 2006a). Ici, la typologie des journées de travail n'est pas construite *a priori,* mais issue de l'analyse séquentielle des horaires de travail à l'aide d'une méthode d'*Optimal Matching* (Abbott 1995 ; Abbott et Tsay 2000 ; Lesnard et Saint Pol 2006 ; Lesnard 2006c, 2004). Quatre grands types d'horaires de travail sont identifiés : les horaires standard, les horaires décalés, les longues journées de travail et les horaires irréguliers et fragmentés. Les horaires standard, en régression depuis le milieu des années 1980, ne représentent plus en 1998 qu'une journée travaillée sur deux. Les horaires décalés représentent près de 17% des journées travaillées en 1998 et regroupent quatre types de décalage : le matin, l'après-midi (souvent des journées partiellement travaillées et décalées en fin d'après-midi), le soir et la nuit. Les longues journées de travail durent dix heures en moyenne et représentent 11% des journées travaillées. Un dernier type regroupe les journées peu travaillées ainsi que les horaires fragmentés.

Les horaires de travail dépendent du secteur d'activité et de la profession : aux cadres et professions libérales les horaires standard et parfois longs, aux ouvriers de la grande industrie des horaires standard et parfois décalés, aux salariés d'exécution des services les horaires fragmentés et irréguliers. Le décalage des horaires dépend du secteur d'activité : les horaires sont décalés la nuit et le matin pour les ouvriers de l'industrie et de la

manutention et en soirée pour les employés de commerce ou des services aux personnes. Une question présente dans l'enquête de 1998 permet de préciser la part de la contrainte dans cette forte différenciation sociale : il apparaît que les horaires de travail sont pour l'essentiel déterminés par l'employeur (68%) et qu'une petite minorité (16%) de managers et d'experts hautement qualifiés dispose d'une ample liberté pour organiser ses horaires. Les horaires sont plus souvent décalés lorsqu'ils sont imposés par l'employeur ou le client.

Synchronisation et désynchronisation des temps familiaux

Dès leur origine, les enquêtes sur les emplois du temps ont constitué l'unique voie d'accès à la connaissance de la durée du travail domestique et ont donc joué un rôle clé dans le développement de la sociologie des rôles familiaux et des rôles de genre. Leurs développements récents ont élargi leur champ d'application à partir du moment où les différents membres d'un même ménage étaient interrogés, ouvrant notamment de nouvelles possibilités de test des théories microéconomiques de la famille (Becker 1965 ; Chiappori 1988). Dans les enquêtes emploi du temps où les deux conjoints ont rempli un carnet, il est possible d'aller au-delà de l'étude des interdépendances entre les durées moyennes des activités et d'analyser finement l'organisation séquentielle de la « journée de travail familiale » (Nock and Kingston 1984)[6] [*family work day*]. La généralisation des couples bi-actifs [*dual-earner couples*] pose en effet la question inédite de la synchronie des horaires de travail conjugaux. L'ampleur de la désynchronisation a été évaluée pour la première fois à partir des données françaises de 1998[7] par Chenu et Robinson (2002) : l'analyse de l'information du temps de travail des semainiers à l'aide d'un indice de désynchronisation permet de mettre en évidence la grande diversité des combinaisons d'horaires de travail et de leurs liens avec les revenus ; les couples les plus désynchronisés sont également ceux qui ont le moins de ressources économiques. Lesnard (2005 et 2006b) a proposé une analyse plus détaillée de la désynchronisation qui tire parti de la méthode d'appariement optimal déjà mise en œuvre sur les horaires de travail individuels. La désynchronisation, en augmentation de 20% entre 1985 et 1998, touche un très grand nombre de couples bi-actifs : la proportion des journées de travail conjugales standard (i.e. composées de deux journées elles-mêmes standard) ne représente plus en 1998 que 44% des journées conjugales. En toute logique, les inégalités individuelles en matière d'horaires

[6] L'expression a été proposée par Nock et Kingston (1984).
[7] Outre Nock et Kingston (1984), Harriet Presser (1984 1986 1988 et 2003) et Daniel Hamermesh (2002) se sont intéressés aux horaires de travail dans les couples. Mais leurs travaux s'appuyaient sur l'horaire individuel usuel estimé par le répondant, sans que le conjoint soit lui-même interrogé.

de travail se voient renforcées au niveau conjugal : la désynchronisation apparaît ainsi inversement proportionnelle à la position dans la hiérarchie sociale. De manière générale, les couples bi-actifs préfèrent avoir des horaires synchrones et ce sont les horaires décalés et fragmentés imposés individuellement aux conjoints situés en bas de l'échelle sociale qui se trouvent à l'origine de la désynchronisation.

L'ensemble de ces résultats nuance la thèse de l'inversion du gradient position sociale – durée du travail développée par Gershuny (2000) : l'allègement des heures de travail des salariées situés en bas de l'échelle sociale va souvent de pair avec leur décalage et leur fragmentation croissants dans la journée, synonymes de désynchronisation pour les couples bi-actifs. La consommation de loisirs par des salariés très qualifiés aux horaires lourds mais relativement réguliers implique que les salariés peu qualifiés fournissant ces services aient des horaires décalés : les loisirs des uns sont le travail des autres (Gershuny 2000). Les femmes exerçant à temps partiel des professions peu qualifiées du commerce et des services peuvent disposer de temps libre important, mais il s'agit souvent d'un temps solitaire, qualitativement médiocre si la qualité se mesure à l'aune de la sociabilité familiale, les enfants étant souvent à l'école et le conjoint éventuel au travail.

Depuis l'enquête internationale dirigée par Alexander Szalai, les nomenclatures des enquêtes emploi du temps comportent certaines rubriques permettant d'enregistrer le temps consacré aux enfants : soins, aide aux devoirs, conversation, jeux... Les analyses les plus sommaires se limitent à la quantification de la durée des activités principales relevant de ces rubriques. Mais le dispositif du carnet se prête à des approches plus riches, tirant parti des informations sur les activités secondaires et sur les personnes en présence de qui s'exercent les activités. La mesure du temps parental est ainsi susceptible de varier amplement en fonction des définitions retenues. Une telle variabilité n'est pas une faiblesse méthodologique des enquêtes sur les emplois du temps, mais la conséquence de ce que la vie familiale est par excellence, conformément à l'analyse de Parsons, un domaine où s'exercent des rôles diffus plutôt que spécifiques, et où la multiplicité des tâches exercées simultanément [multitasking] est quasiment de règle. Les analyses du temps familial de Stone (1972) et de Robinson (1977) mettent toutes deux à profit l'information sur la co-présence pour calculer un temps parental plus large que les seuls activités en rapport direct avec les enfants. A défaut de la prise en compte de cette variable de compagnie, une grande partie du temps familial échappe à l'observateur qui s'en tient aux intitulés des activités principales : dans cette optique, comme le relève de Singly, regarder la télévision peut être

interprété comme une activité solitaire, alors même que le film est en fait regardé en famille (Singly 1999).

Une fois encore, il convient de souligner que cette vision appauvrie du quotidien tient au filtre des budgets-temps et non au dispositif du carnet d'emploi du temps. La plupart des carnets permettent en effet de récolter des informations contextuelles en sus de l'activité principale : activités secondaires, parfois multiples, personnes en présence de qui l'épisode se déroule, lieu, objectif, perception subjective de la situation, etc.

L'intérêt de la sociologie américaine de la famille pour les enquêtes sur les emplois du temps doit beaucoup à une demande sociale inquiète des conséquences pour les enfants de la généralisation du travail professionnel féminin, dans un contexte où les équipements collectifs d'accueil de la petite enfance sont rares et d'accès onéreux (Bianchi 2000). Cherchant à tester la thèse des conséquences néfastes de la salarisation des femmes, Sayer *et al.* (2004) démontrent à l'aide des enquêtes emploi du temps américaines de 1965, 1975, 1985 et 1998 que le temps maternel, mesuré par les activités directement en rapport avec les enfants, a considérablement augmenté depuis le milieu des années 1960, en dépit des tendances à la baisse qui résultent de changements structurels tels que la féminisation du salariat et l'élévation du niveau d'éducation.

Les travaux de Kingston et Nock ont marqué une avancée importante dans la connaissance des rapports entre travail professionnel et vie familiale pour les couples bi-actifs (Kingston et Nock 1987, Nock et Kingston 1988). Le premier article est consacré à une analyse sociologique poussée du temps conjugal alors que le second s'intéresse au temps parental. Dans les deux cas, l'information sur la co-présence familiale se décline au long des rubriques d'une nomenclature d'activités[8]. Le temps conjugal, quasiment invisible dans la perspective des budgets-temps (fondé sur la seule prise en compte des activités principales), s'élève en fait à 3h15 par jour et se compose principalement de télévision (44 mn), de repas (33 mn) et de loisirs (28 mn). L'analyse du temps parental montre que ce sont les femmes qui, sans surprise, passent le plus de temps en présence de leurs enfants (Nock et Kingston 1988). Le type d'activité dépend du genre du parent : si l'essentiel du temps que les pères passent avec leurs enfants est consacré à la télévision et aux autres loisirs, c'est le travail domestique en présence des enfants qui arrive en tête des activités maternelles. Les soins aux enfants n'arrivent qu'en seconde position. Autrement dit, réduire le temps parental au seul childcare (temps à finalité parentale répertorié comme tel

[8] Kingston et Nock utilisent une des rares enquêtes emploi du temps américaine, celle de 1983, où des carnets sont remplis pour chaque conjoint. Le nombre de couples bi-actifs n'est que de 177.

dans la nomenclature d'activités) revient à majorer la part du temps maternel (Singly 1999), et aussi à faire disparaître la majeure partie du temps parental, qu'il soit maternel ou paternel. La prise en compte de la désynchronisation des horaires de travail des couples bi-actifs permet de montrer que les pères ne suppléent que très partiellement auprès de leurs enfants l'absence professionnelle des mères (voir aussi Brayfield 1995).

Ces derniers travaux dessinent en creux les limites d'un questionnement sur l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale centré sur la situation des femmes, alors que les couples bi-actifs se généralisent. La possible désynchronisation des horaires de travail de ces couples offre en effet des perspectives inédites d'organisation conjugale du travail parental et domestique : lorsque leurs horaires de travail sont désynchronisés, les parents ont la possibilité de se relayer auprès des enfants. Les travaux sur la désynchronisation des horaires de travail passés en revue précédemment nuancent cependant considérablement cette thèse : la désynchronisation des horaires de travail des couples bi-actifs n'est presque jamais choisie mais résulte des horaires décalés que les entreprises imposent individuellement aux conjoints (Lesnard 2005, 2006a, 2006b).

La construction d'une typologie prenant en compte l'organisation séquentielle des journées de travail conjugales, appuyée sur les données françaises de 1985 et 1998, a permis à Laurent Lesnard d'évaluer certaines conséquences de la désynchronisation familiale (Lesnard 2005). Trois types de temps sont pris en considération : le temps conjugal (les deux conjoints), le temps parents-enfant (les deux parents en présence d'au moins un enfant) et le temps père- et mère-enfant (un seul parent et au moins un enfant). L'analyse de ces différentes composantes du temps familial permet de confirmer nombre des résultats de Kingston et Nock : c'est bien le travail domestique en présence des enfants qui est la première activité mère-enfant alors que la télévision et les autres loisirs dominent le temps père-enfant. Les effets de la désynchronisation apparaissent variables selon le moment de la journée auxquels elle prend place ; la triple synchronisation des horaires de travail de chaque conjoint et des horaires de l'institution scolaire est la plus favorable à un cumul des temps passés en famille. Les couples les plus synchrones sont aussi ceux qui ont des arrangements parentaux traditionnels réservant à la femme une large part du travail parental et domestique, sans toutefois atteindre le degré de spécialisation des couples mono-actifs. Lorsque les horaires de travail des hommes se trouvent décalés en soirée, la durée de co-présence père-enfant est faible et au total le temps parents-enfant l'est aussi. Ce type de décalage s'observe surtout dans les ménages de salariés peu qualifiés : inégalités de synchronisation familiale et inégalités sociales plus générales vont de pair.

Conclusion

Depuis la parution de The Use of Time, la sociologie des emplois du temps a consolidé ses assises théoriques et méthodologiques. L'approche des comparaisons internationales constitue probablement le domaine où les avancées ont été les plus marquantes. Les analyses de l'équipe dirigée par Szalai étaient essentiellement descriptives. Les travaux ultérieurs (voir en particulier Gershuny 2000) ont donné des fondements théoriques aux convergences qui étaient observées entre les principaux pays économiquement développés. Les divergences ont pu été rapportées aux systèmes de protection sociale, les développements des études d'emplois du temps venant s'imbriquer dans ceux des travaux sur les états-providences (Esping-Andersen 1990). Le fossé entre approches microsociologiques des comportements individuels et étude macrosociologique des institutions constitutives des Welfare states s'est réduit grâce à la conjugaison de deux évolutions : côté données, fichiers du type HETUS se prêtant à des comparaisons de plus en plus riches au fil du temps entre pays et entre périodes d'observation, donc permettant de caractériser les effets de telle ou telle réforme du système de protection sociale sur les comportements des répondants ; côté méthodes, régressions multi-niveaux.
Les développements futurs les plus prometteurs semblent pouvoir provenir de deux directions. D'une part, des dispositifs autorisant des approches longitudinales ont été mis en place, à l'image du Bureau of Labor Survey, qui permet de caractériser la variabilité individuelle des emplois du temps au long de plusieurs années d'observation. D'autre part, l'analyse de l'organisation séquentielle des activités a connu des développements méthodologiques qui permettent de mieux dominer la complexité individuelle et inter-individuelle des emplois du temps, en témoignant de l'actualité du programme de recherche sur les rythmes de la vie collective proposé par Hubert (1905).

Bibliographie

ABBOTT, A., 1995. "Sequence analysis: new methods for old ideas", *Annual Review of Sociology*, 21 pp. 93-113.

ABBOTT, A. and A. TSAY, 2000. "Sequence analysis and optimal matching methods in sociology", *Sociological Methods and Research*, 29 pp. 3-33.

AGUIAR, M. and E. HURST, 2006. "Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Time over Five Decades". Boston, Federal Reserve Bank of Boston, Working Paper 06-02.

BECKER G., 1965. "A Theory of the Allocation of Time". *Economic Journal*, 65: 493-517.

BERGER, P. and H. KELLNER, 1964. "Marriage and the construction of reality: an exercise in the microsociology of knowledge", *Diogenes*, 46 pp. 1-24.

BESNARD, P., 1989. *Moeurs et humeurs des Français au fil des saisons* (Balland, Paris).

BEVANS, G. E., 1913. *How workingmen spend their spare time* (Columbia University Press, New York).

BRAYFIELD, A., 1995. "Juggling Jobs and Kids: The Impact of Employment Schedules on Fathers' Caring for Children." Journal of Marriage and the Family 57:321-332.

BIANCHI, S. M., 2000. "Maternal employment and time with children: dramatic change or surprising continuity?" *Demography*, 37 pp. 401-414.

BONKE J. 2005. "Paid work and unpaid work : Diary information versus questionnaire information" *Social Indicators Research*, 70 pp. 349-368.

BOULIN, J.-Y. and U. MÜCKENBERGER, 2002. *La ville à mille temps. Les politiques des temps de la ville en France et en Europe* (Éditions de l'Aube et Datar, Paris).

BOWERS, R. V., 1939. "Review of Time Budgets of Human Behavior", *The American Journal of Sociology*, 45 pp. 274-276.

CHENU, A., 2001. "Vieillissement, genre et inégalités sociales dans la France des années 1980-1990 : le prisme des emplois du temps", *Cahiers du Genre*, 31 pp. 9-37.

— 2002. "Les horaires et l'organisation du temps de travail", *Économie et Statistique*, 352-353 pp. 151-167.

— 2002. La charge de travail professionnel et domestique des femmes: cinquante années d'évolutions. *Données sociales, la société française*. Paris, INSEE, pp. 467-474.

— 2004. "Prendre la mesure du travail", in J. Heilbron *et al.*, eds, *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu* (Fayard, Paris).

CHENU, A. and N. HERPIN, 2002. "Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ?" *Économie et Statistique*, 352-353 pp. 15-37.

CHENU, A. and J. P. ROBINSON, 2002. "Synchronicity in the work schedules of working couples", *Monthly Labor Review*, 125 pp. 55-63.

CHIAPPORI, P.A., 1988. Rational Household Supply. *Econometrica*, 56 pp. 63-90.

DALY, K. J., 2001. "Deconstructing Family Time: From Ideology to Lived Experience." *Journal of Marriage and Family* 63 pp. 283-294.

DUMAZEDIER, J., 1962. *Vers une civilisation du loisir ?* (Seuil, Paris).

— 1974. *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir* (Seuil, Paris).

— 1975. Recension de (Szalai 1972), *Revue Française de Sociologie*, 16 pp. 125-9.

— 1988. *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988* (Kincksieck, Paris).

DURKHEIM, É., 1921 [1892]. "La famille conjugale", *Revue philosophique*, 90 pp. 9-14.

ESPING-ANDERSEN, G., 1990. *The three worlds of welfare capitalism* (Princeton University Press, Princeton, N.J.)

GERSHUNY, J., 2000. *Changing Times: Work and Leisure in Postindustrial Society* (Oxford University Press, Oxford).

GERSHUNY, J. and O. SULLIVAN, 1998. "The sociological uses of time-use diary analysis", *European Sociological Review*, 14 pp. 69-85.

GIRARD, A., 1958. "Le budget-temps de la femme mariée dans les agglomérations urbaines", *Population*, 13 pp. 591-618.

GUILBERT, M., N. LOWIT AND J. CREUSEN, 1966a. "Problèmes de méthode pour une enquête de budgets-temps. Les cumuls d'occupations ». *Revue Française de Sociologie*, 6 pp. 325-35.

— 1966b. « Enquête comparative de budgets-temps ». *RFS*, 6 pp. 487-512.

— 1968. « Les budgets-temps et l'étude des horaires de la vie quotidienne. *RFS*, 7 pp. 169-83.

HAMERMESH, D. S., 2002. "Timing, Togetherness, and Time Windfalls", *Journal of Population Economics*, 15 pp. 601-623.

HOCHSCHILD, A., 1997. *The Time Bind* (Henry Holt & Company, New York).

Hubert, H., 1905. "Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie", *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses*, pp. 1-39 (Essay on time : a brief study of the representation of time in religion and magic, edited by R. Parkin ; translated by R. Parkin and J. Redding, Oxford : Durkheim Press, 1999).

KINGSTON, P. W. and S. L. NOCK, 1987. "Time Together Among Dual-Earner Couples", *American Sociological Review*, 52 pp. 391-400.

KITTERØD R. H. 2001. "Does the Recording of Parallel Activities in Time Use Diaries Affect the Way People Report their Main Activities?". *Social Indicators Research*, 56 pp. 145-178.

LE PLAY, F., 1855. *Les ouvriers européens* (Imprimerie impériale, Paris).

LEMEL Y. (1991). À la recherche de la production domestique ». *Sociétés contemporaines*, 8 pp. 7-20.

LESNARD, L., 2004. "Schedules as sequences: a new method to analyze the use of time based on collective rhythm with an application to the work arrangements of French dual-earner couples", *Electronic International Journal of Time Use Research*, 1 pp. 63-88.

— 2005. "The effects of the family work day on family time", Paris, Document de travail du CREST 2005-25.

— 2006a. "Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales", in Insee, ed, *Données Sociales - La société française* (Insee, Paris).

— 2006b. "Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple", in Insee, ed, *Données Sociales - La société française* (Insee, Paris).

— 2006c. "Optimal matching and social sciences", Paris, Document de travail du CREST 2006-01.

LESNARD, L. and T. DE. SAINT POL, 2006. "Introduction aux méthodes d'appariement optimal (optimal matching analysis) ", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 90 pp.5-25.

LINDER, S. B., 1970. *The Harried Leisure Class* (Columbia University Press, New York).

LUNDBERG, G. A., *et al.*, 1934. *Leisure: A Suburban Study* (Columbia University Press, New York).

MERLLIE, D., 1994. *Les enquêtes de mobilité sociale* (P.U.F, Paris).

NOCK, S. L. and P. W. KINGSTON, 1984. "The Family Work Day", *Journal of Marriage and the Family*, 46 pp. 333-343.

— 1988. "Time with Children: The Impact of Couples' Work-Time Commitments", *Social Forces*, 67 pp. 59-85.

PATRUSHEV, V. D., 1962. "Studying the Time-Budgets of Working People", *Journal of Statistics*, 1 pp. 38-43.

PEMBER-REEVES, M., 1913. *Round about a pound a week* (Bell, London).

PRESSER, H. B., 1984. "Job Characteristics of Spouses and their Work Shift", *Demography*, 21 pp. 575-589.

— 1986. "Shift Work among American Women and Child Care", *Journal of Marriage and the Family*, 48 pp. 551-563.

— 1988. "Shift Work and Child Care among Young Dual-Earner American Parents", *Journal of Marriage and the Family*, 50 pp. 133-148.

— 2003. *Working in a 24/7 Economy: Challenges for American Families* (Russel Sage Foundation, New York).

RIFKIN J., 1995. *The End of Work* (Tarcher-Putnam, New York).

ROBINSON, J. P., 1977. *How Americans Use Time : a Social-Psychological Analysis of Everyday Behavior* (Praeger, New York).

— 1985. "The validity and reliability of diaries versus alternative time use measures", in F. T. Juster and F. P. Stafford, eds, *Time, Goods, and Well-Being* (University of Michigan Press, Ann Arbor).

ROBINSON, J. P. and P. E. CONVERSE, 1972. "Social Change Reflected in the Use of Time", in A. Campbell and P. E. Converse, eds, *The Human Meaning of Social Change* (Russel Sage Foundation, New York).

ROBINSON, J. and G. GODBEY, 1999. *Time for life: the surprising ways Americans use their time* (The Pennsylvania State University Press, University Park, 2d edition).

ROBINSON, J. P., *et al.*, 2002. "Measuring the Complexity of Hours at Work: the Weekly Work Grid", *Monthly Labor Review*, 125 pp. 44-54.

RYDENSTAM K., 2001. *Paid and Unpaid Work, the Apples and Pears of Time Use Statistics?* Unpublished paper, International Association for Time Use Research, Oslo Conference.

SAINT POL, T. de, 2005. *Le dîner des Français : étude séquentielle d'un emploi du temps*. Paris, Documents de travail du CREST 2005-19.

SAYER, L. C., *et al.*, 2004. "Are parents investing less in children? Trends in mothers' and fathers' time with children", *American Journal of Sociology*, 110 pp. 1-43.

SCHOR, J., 1991. *The Overworked American* (Basic Books, New York).

SINGLY, F. DE, 1999. "Le *care* familial : une construction sociologique des temps maternel et paternel", in O. Hufton and Y. Kravaritou, eds, *Gender and the Use of Time - Gender et Emploi du Temps* (Kluwer Law International, La Hague).

SOCIETE D'ÉCONOMIE SOCIALE, 1857-1930. *Les ouvriers des deux mondes* (Paris, 12 vol. en 3 séries).

SOROKIN, P. A. and R. K. MERTON, 1937. "Social Time: A Methodological and Functional Analysis", *American Journal of Sociology*, 42 pp. 615-629.

SOROKIN, P. A. and C. Q. BERGER, 1939. *Time-Budgets of Human Behavior* (Harvard University Press, Cambridge).

STAINES, G. L. and J. H. PLECK, 1983. *The Impact of Work Schedules on the Family* (University of Michigan, Ann Arbor).

STOETZEL, J., 1948. “Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines”, *Population*, 3 pp. 47-62.

STONE, P. J., 1972. “Child care in twelve countries”, in A. Szalai, ed, *The use of time. Daily activities of urban and suburban populations in twelve countries* (Mouton, The Hague, Paris).

STRUMILIN, S.G., 1925. “Byudzhet vremeni rabochikh v 1923-1924 g” (Time-budgets of Russian Workers in 1923-1924), *Planovoe khozyaistvo*, 7.

SUE, R., 1995. *Temps et ordre social* (PUF, Paris).

SZALAI, A., 1966. “Trends in Comparative Time-Budget Research”», *American Behavioral Scientist*, 9 pp. 3-8.

SZALAI, A., ed., 1972. The Use of Time. Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries (Paris, The Hague, Mouton)

YONNET, P., 1999. *Travail, loisir : temps libre et lien social* (Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris).

ZERUBAVEL, E., 1985. *Hidden Rhythms: Schedules and Calendars in Social Life* (University of California Press, Los Angeles).

ZUZANEK J., 1980. *Work and Leisure in the Soviet Union. A Time-Budget Analysis*. (Praeger ,New York).